

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Collectivité : COMMUNE DE MIRABEAU

2026-058

Date de convocation : 24/09/2026	Le 28/09/2026 à 20h00 , le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Robert TCHOBDRENOVITCH, Maire.
Membres : Afférents au conseil : 15 Présent : 15 Qui ont pris part à la délibération : 15	Etaient présents : Messieurs TCHOBDRENOVITCH Robert, BOURELLY Fabien, MONTAGNE Thomas, FERISE Xavier, ARMANDO Frédéric, BERTRAND Nicolas, LAMARCHE Aurélien et Mesdames VITALE Bernadette, GIMENEZ Anne-Marie, MABY Danièle, DE LUZE Laurence, MARTIN Nathalie, RÉAUX Angélique, LAURICELLA Béatrice, CHAMPLOY Marie-Dominique Etaient excusés : Etaient absents :
Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 30/09/2026	SECRETAIRE DE SEANCE : Madame VITALE Bernadette

OBJET : ÉLECTION D'UN 4EME ADJOINT AU MAIRE

Vu la délibération en date du 28 septembre 2026 dans laquelle le Conseil Municipal a décidé de fixer à 4 le nombre des adjoints au maire de la commune, créant ainsi un poste de 4ème adjoint au maire.

Le Maire invite le Conseil Municipal à procéder à l'élection de ce 4ème adjoint au maire.

Conformément aux dispositions de l'article L. 2122-7-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'agissant de l'élection d'un seul adjoint, l'élection a lieu au scrutin secret uninominal à la majorité absolue parmi les membres du Conseil Municipal. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Le Conseil Municipal désigne deux assesseurs : Mme. GIMENEZ Anne-Marie et Mme. RÉAUX Angélique.

Le Maire fait un appel à candidatures.

Se présente(nt) candidat(s) :

- FERISE Xavier

Il est procédé au vote à bulletin secret.

PREMIER TOUR DE SCRUTIN :

- Nombre de conseillers présents ou représentés prenant part au vote : 15
- Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 15
- Majorité absolue : [Calcul : exprimés / 2 + 1] : 8
-

Ont obtenu :

- M. FERISE Xavier : 15 voix

M. FERISE Xavier ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est proclamé élu 4ème adjoint au maire.

Le délai de recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Nîmes contre la présente délibération est de deux mois.

Le Conseil Municipal prend acte de cette élection. M. FERISE Xavier prend rang dans l'ordre du tableau après le 3ème adjoint au maire.

VOTE : UNANIMITÉ

Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme.
Au registre sont les signatures.

Le secrétaire de séance,
Bernadette VITALE



Le Maire,
Robert TCHOBDRENOVITCH

